

PUBLIC VISÉ

Tout public actif.

PRÉREQUIS

Toute personne ayant déjà un diplôme de l'Éducation Nationale (CAP, BEP, Baccalauréat, etc.), autre que le Brevet des Collèges. Certaines personnes ne possédant pas le diplôme indiqué ci-dessus pourront être admises, à titre exceptionnel, après étude de leur candidature. Elles sont cependant averties qu'aucun cours d'enseignement général n'est prévu dans l'action de formation CAP Métiers de la coiffure en 400 heures.

MODALITÉS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait sur entretien individuel, après vérification des prérequis. Pour les personnes en situation de handicap, la visite des locaux et l'évaluation des besoins spécifiques seront étudiés et décidés en commun accord. Une réponse d'intégration à la formation vous sera transmise dans un délai de 15 jours.

DURÉE DE LA FORMATION

400 heures en centre de formation et 420 heures en entreprise. Pour que la formation puisse débuter le nombre de stagiaires inscrits doit être compris entre 8 et 16 personnes par session. La formation peut être adaptée individuellement. ATTENTION : s'agissant d'une formation accélérée, l'AREP ne dispense que les enseignements professionnels.

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Il est possible de travailler en salon de coiffure ou de se former à un niveau supérieur en BP coiffure puis en BTS des métiers de la coiffure. Suite à un CAP métiers de la coiffure, les poursuites d'études sont nombreuses : BP coiffure, BTS coiffure. Selon votre projet professionnel nous vous conseillons de poursuivre vos études afin de vous spécialiser et d'approfondir vos compétences. Les titulaires du CAP métiers de la coiffure qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études peuvent également intégrer immédiatement le monde du travail en tant que coiffeur(euse) en salon ou à domicile.

DIPLÔME

Diplôme du ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3

DATES

De septembre à juin

CONTACT

AREP - 6, Rue du Maréchal Joffre - 59120 Loos
arep-ufa@isv-ndsc.fr - www.isv-ndsc.fr
Tél : 03.20.07.04.32

RNCP39266 - CAP - Métiers de la coiffure - France Compétences
(francecompetences.fr)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39266/>
Certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA
JEUNESSE Date d'enregistrement certification 03/07/19
Date d'échéance de l'enregistrement 31/08/2029

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La formation s'organise en présentiel au cœur des lycées, encadrée par une équipe de formateurs école directe, composée de professionnels métier et d'enseignants. Une fiche pédagogique pour les personnes en situation de handicap permet une adaptation spécifique des enseignements. Le planning des cours est disponible sur notre Intranet. Les modalités d'évaluation sont à chaque fin d'enseignement, puis deux examens blancs prévus et un examen final évalué par un jury d'enseignants et de professionnels pour obtenir un diplôme du ministère de l'Éducation Nationale de niveau 3. En cas de non réussite à l'examen les bénéficiaires pourront garder le bénéfice des notes obtenues durant 5 ans. Pour les personnes présentant un handicap, les modalités d'évaluation sont précisées sur la circulaire n°2015-127 du 3 août 2015 relative à l'organisation des examens et concours de l'enseignement scolaire. Elle apporte des précisions sur la procédure à suivre et sur certaines aides techniques et humaines. Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

PLATEAUX TECHNIQUES

Le centre de formation de l'AREP est équipé de salons aménagés comme des salons professionnels. Le site, les bâtiments et les salles sont aux normes en vigueur en matière d'accueil et d'accessibilité des personnes handicapées et à mobilité réduite. Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Référente handicap du centre : Madame Lauridant (personne ressource relais handicap).

PROGRAMME DE LA FORMATION

Techniques professionnelles : Réaliser: préparer le poste de travail, installer le client, utiliser les différents produits, exécuter des coupes, mettre en forme la chevelure, coiffer, réceptionner, ranger, exposer les produits, contrôler la qualité du travail exécuté, participer au suivi de la clientèle.

S'informer : rechercher, décoder, sélectionner et traiter l'information, identifier les besoins du client. Organiser: choisir une solution adaptée, gérer le poste de travail et participer à la gestion des stocks.

Communiquer: accueillir, recevoir et transmettre un message, conseiller et argumenter, s'intégrer.

Technologies et techniques professionnelles : Techniques utilisant des produits d'hygiène ou de soins capillaires. Techniques de modification de la couleur des cheveux. Techniques de modification durable ou temporaire de la forme des cheveux. Techniques de séchage, de coupe, de coiffage.

Technologie des produits et des matériels : Notions de Physique et de Chimie appliquées à la connaissance des produits. Caractéristiques des principales matières premières utilisées dans les produits capillaires. Principaux produits capillaires. Étude technologique des appareils, des outils, instruments et accessoires. Biologie appliquée - Microbiologie et Hygiène appliquées : Caractéristiques de la peau, du cuir chevelu, des poils et des cheveux. Anomalies et affections du cheveu et du cuir chevelu. Notions de microbiologie appliquée à la profession. Hygiène en milieu professionnel.

Communication professionnelle : Connaissance commerciale et présentation des produits et des services. Techniques de communication.

Connaissance des milieux de travail : Connaissance de l'entreprise. Outils et techniques d'information, de communication.

Locaux professionnels : réglementation relative à la profession de coiffeur. Prévention, santé et environnement.

COÛT DE LA FORMATION

Le coût de la formation est de 4602 euros pour 400 heures de formation, hors coût du matériel indispensable. La formation peut être réglée en une ou plusieurs fois. Lors de la pré-inscription, les frais de dossier s'élèvent à 35 Euros, non déductibles au coût de la formation.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Apprendre des techniques de coiffure, avoir une approche commerciale dans un cadre professionnel. Développer un sens artistique. Le titulaire d'un CAP coiffure est un professionnel qualifié dans les techniques de coupe, de coiffage, et de mise en forme de la chevelure. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous.



Taux de réussite aux examens 2024/2025

100%



Taux d'insertion professionnelle 2024/2025

75%

Taux de poursuite d'études 2024/2025

25%

